



Communiqué de presse

Mende, le 05 novembre 2015

Formation chiens de protection

La direction départementale des territoires organise une formation gratuite d'un jour, à destination des éleveurs de la Lozère, sur la mise en place et l'utilisation du chien de protection, le 24 novembre 2015.

Afin de lutter contre la prédation des troupeaux domestiques par le loup, il est conseillé aux éleveurs de protéger leur troupeau. Parmi les outils existants pour limiter les risques de prédation, le chien de protection a pour fonction de dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau. Ce chien n'est ni un chien de conduite, ni un chien de compagnie. L'intégration de ce type de chien nécessite une réelle technique de mise en place et d'éducation.

Un technicien spécialisé de l'association « La Pastorale Pyrénéenne » présentera les caractéristiques spécifiques du chien de protection, la méthode d'introduction du chiot, le suivi de l'éducation et la correction des comportements déviants. « La Pastorale Pyrénéenne » est une association au service de la protection des troupeaux, composée d'éleveurs et de bergers, qui met en place et assure le suivi technique des chiens de protection dans le massif pyrénéen depuis 1999.

Cette formation se compose par alternance de séquences théoriques avec échanges d'expériences et de séquences d'observation sur le terrain.

Cette journée de formation se déroulera le :

Mardi 24 novembre 2015

de 9h00 à 17h00

- à la salle des fêtes de **La Salle Prunet** près de Florac pour les séquences théoriques (le matin)
- dans des exploitations environnantes pour les séquences pratiques (l'après-midi)

L'inscription préalable à cette formation est impérative en contactant :

M. Serge GRASSET (DDT - Service Économie Agricole)

tel : 04 66 45 31 18

portable : 06 26 34 19 44

par mail : serge.grasset@lozere.gouv.fr.